

Le Pont de la Caille, un édifice remarquable qui a bien failli disparaître

Bâti au temps du royaume de Piémont-Sardaigne, ce pont suspendu de près de 200 mètres de long posé un ravin de 150 mètres fut à l'époque un défi technique exceptionnel



Grâce à des travaux d'entretien et aux aménagements réalisés de part et d'autre de l'édifice, le pont Charles Albert a aujourd'hui retrouvé toute sa splendeur.

CRUSEILLES

Vieille histoire que celle des ponts de la Caille, qui commence à l'antiquité, avec un pont de pierres, situé au fond du ravin, pour permettre le franchissement des Usses sur la voie romaine reliant Genève à Rome. Au Moyen-âge, cet itinéraire se déplace plus à l'ouest, car le Mont-Cenis a remplacé le col du Petit-Saint-Bernard, et les Usses se traversent désormais du côté de Frangy. Mais le pont de la Caille, peut-être nommé ainsi du fait de sa proximité avec une auberge

de la Caille aujourd'hui disparue, garde son importance au plan local.

Un pont pour relier Genève et Annecy

L'importance des échanges économiques entre Genève et Annecy, souvent rendus compliqués par l'état du chemin qui descend en lacets à flanc de falaise de part et d'autre de la rivière, va inciter les autorités du royaume de Piémont-Sardaigne à étudier en 1832 la construction d'un ouvrage franchissant la gorge des Usses, grâce à la technique du pont suspendu, inventée quelques années plus tôt en

Angleterre. Comme le relève Christian Regat dans son livre consacré aux ponts de la Caille, le défi technique est exceptionnel pour l'époque. Il s'agit de construire un pont suspendu de 194 mètres de longueur pour franchir le ravin à 150 mètres au-dessus des Usses. L'adjudication est fixée au 30 juin 1837 et le contrat est repoté par Émile Belin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de France. Pour financer les travaux, le constructeur bénéficiera d'une concession avec péage d'une durée de 66 ans, ainsi que d'une aide financière du royaume de Piémont-Sar-

daigne.

Des câbles composés de 154 fils de fer

Dirigé de main de maître par l'ingénieur lyonnais Paul-Léon Lehaitre, le pont sera édifié en une année et quatre mois. Commencé le 10 mars 1838, ce chantier mené tambour battant verra l'achèvement des quatre tours et la mise en place des câbles porteurs (24 câbles constitués de 154 fils de fer parallèles attachés ensemble tous les 20 centimètres) avant l'arrivée de l'hiver. Le chantier est achevé le 1^{er} juillet 1839 et l'ouvrage est "testé" quelques jours

plus tard avec la dépose de 219 600 kilos de gravier sur le tablier du pont qui pesait déjà à lui seul 166 780 kilos. L'édifice, baptisé "pont Charles-Albert" en l'honneur du monarque qui avait permis sa construction, est inauguré le 11 juin 1839 devant 10 000 personnes. Renforcé et rénové à diverses reprises, ce pont a joué un rôle important dans le dynamisme économique du nord de la Haute-Savoie. Après avoir failli être détruit après la construction du nouveau pont, en 1938, il reste l'un des plus beaux édifices du département.

DOMINIQUE ERNST

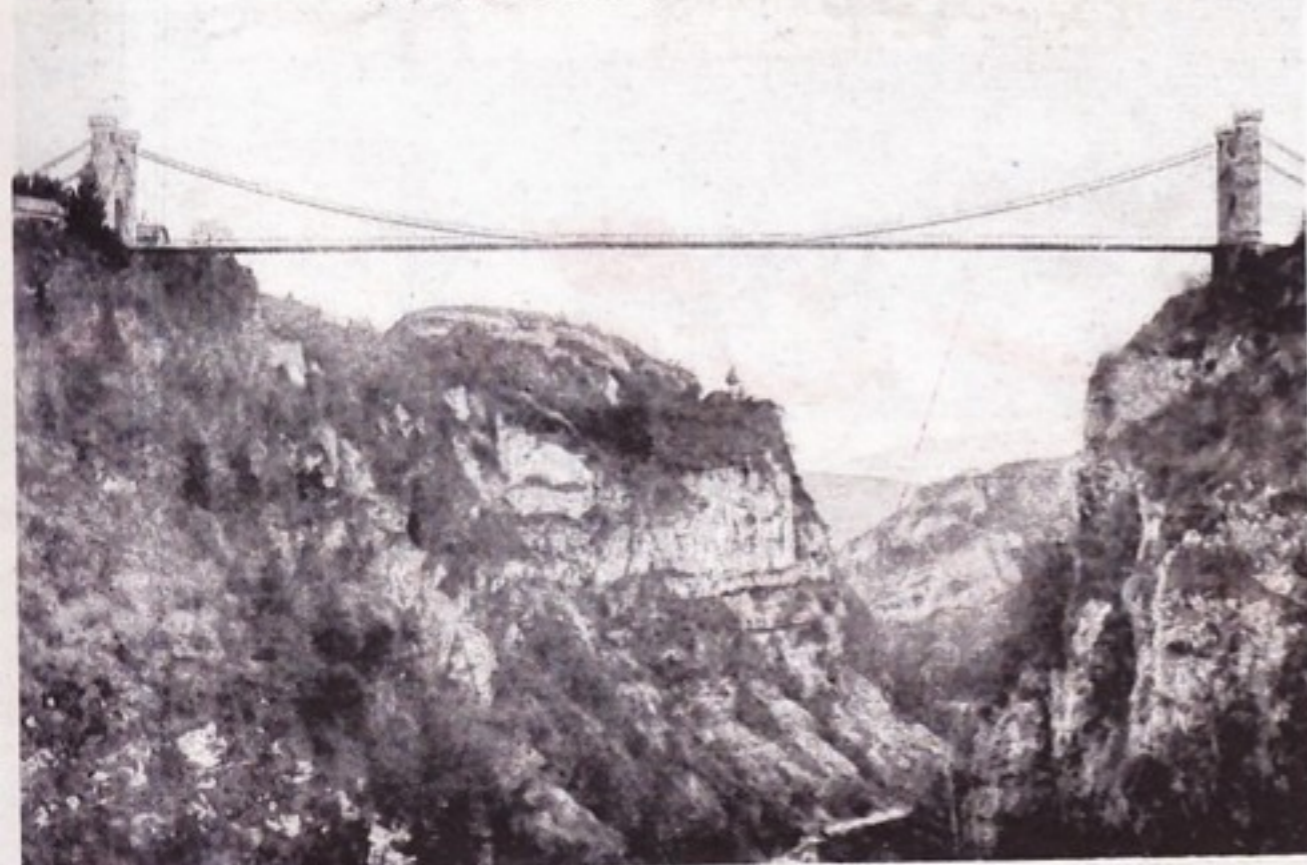


A. B. E. M. - 1200 Le Pont de la CAILLE Les quatre Tourelles

L'ouragan de mars 1861

En ce 11 mars 1861, un ouragan terrible sévit dans le secteur du pont. Un médecin de Cruseilles, Louis Bouchet, vient tout juste de franchir le pont qui tangue comme un bateau dans la tempête. A cet instant, une bourrasque d'une violence inouïe soulève le tablier du pont qui est projeté jusqu'à la hauteur des tours ! La force du vent est telle que la maçonnerie du couronnement de l'une des tours est arrachée par le soulèvement des câbles porteurs. En retombant dans un fracas effroyable, le tablier arrache de nombreuses suspentes avant de s'effondrer en partie dans le vide. Malgré la violence du choc, les structures porteuses du pont résisteront bien. Pour qu'un tel accident ne se reproduise pas, des câbles seront tendus entre les tours.

SITES PITTORESQUES DE SAVOIE



93. Environs d'ANNECY - Le Pont de la Caille, 193 m. de long, hauteur 145 m.



A Gardet - Annecy

Le Pont de la Caille (192^m de longueur - 147^m de hauteur)